

	Marque de fabrique HUNZIKER	Type 501	Fiche d'homologation No CH 9379 14
--	---------------------------------------	--------------------	--

Constructeur J. HUNZIKER AG., Baumaschinen, 8047 Zürich
 Identification sur la plaquette du constructeur = "501"

Plaquette constructeur à l'avant, à droite sur la carrosserie
 Numéro du châssis à droite, en haut sur la fixation du timon
 Importateur principal ---
 Véhicule homologué prototype

Châssis
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2
 Suspension aucune Direction -
 Frein de service aucun
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues,
à vis, avec câble de sécurité

Carrosserie		remorque de chantier		
Dimensions	intérieur	extérieur		
Longueur		6500		
Largeur		2280		
Hauteur		3130		
Porte à faux	av	av	3870	
	ar	ar	2630	
Empattement				
Voie	av	ar	1700	
Dist. anneau axe	av	ar	3870	
Distance pivot		axe ar		

	avant	arrière	total
Poids à vide			
Charge utile ou Poids effectif	selon le bulletin de pesage		
Poids total			
Garantie fabrique	50	*)	1700
Dimens. pneus		7.50-14	
Pty / bar		6 / 2,5	
Charge pour V max		1872	
Vitesse maximale selon constructeur		30	30
Vitesse maximale selon tenue de route			30

Variantes: 7.00-14, 8PR, 1760kg (4,25), 80km/h.
 185 R14, 6PR, 1660kg (3,75), 80km/h.

Equipement			
Feux rouges		R-S1	(E)
Feux stop		R-S1	(E)
Cilignoteurs	av	-	
	ar	2a	(E)
Catadioptrés	av	I	(E)
	lat.	I	(E)
	ar	III	(E)
Feux de gabarit	av	A	(E)
	lat.		
	ar		
	ar vers l'av		
Eclairage plaque			
Cale		1 = 225 x 95 x 95 mm	

Moteur de travail			
Marque		Type	
Bruit		à Vmin	
Silencieux			
Mesure des gaz			
Déparasitage			

Indications pour le permis de circulation			
Genre remorque	Remorque de travail		
Marque et type	HUNZIKER 501		
FH-No CH	9379 14		
Carrosserie	remorque de chantier		
Poids à vide		Charge utile	
Poids de service	sel. bul. pesage	Poids total	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Remplace le BT 8.12.78.
Variantes pneus

Berne, 14.12.79.

*) Essieu: ZAPP ZA 2,5 = 1770 kg, 30 km/h.

Seules les indications selon la fiche d'homologation font foi; celles de la plaquette de l'essieu pour la charge et la V-max ne correspondent pas pour le modèle CH.

A noter dans le permis de circulation:

- le poids à vide du vhc.tracteur doit être au moins le double du poids réel de la remorque;
- ne doit pas être utilisé pour le transport de choses;

118 vitesse max. 30 km/h; le disque indiquant la vitesse max. est obligatoire.

Berne, 8.12.1978

Service fédéral d'homologation